

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

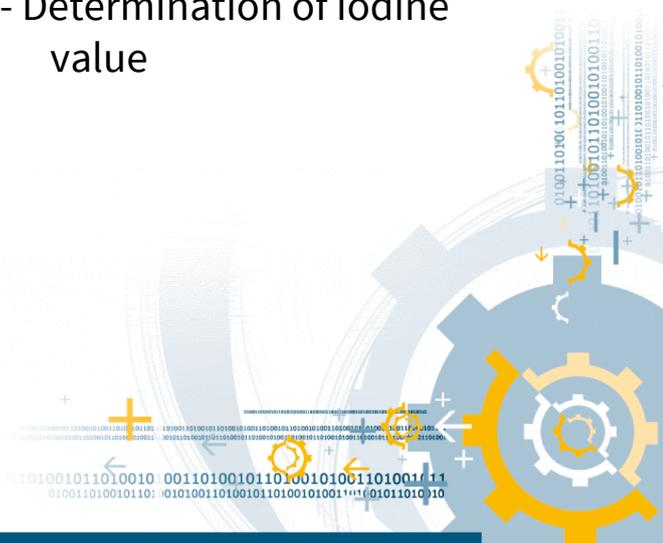
ILNAS-EN 14111:2022

Produits dérivés des corps gras - Esters méthyliques d'acides gras (EMAG) - Détermination de l'indice d'iode

Erzeugnisse aus pflanzlichen und
tierischen Fetten und Ölen - Fettsäure-
Methylester (FAME) - Bestimmung der
Iodzahl

Fat and oil derivatives - Fatty Acid Methyl
Esters (FAME) - Determination of iodine
value

06/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14111:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14111:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE

ILNAS-EN 14111:2022

EN 14111

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Juin 2022

ICS 67.200.10

Remplace l' EN 14111:2003

Version Française

Produits dérivés des corps gras - Esters méthyliques d'acides gras (EMAG) - Détermination de l'indice d'iode

Erzeugnisse aus pflanzlichen und tierischen Fetten und
Ölen - Fettsäure-Methylester (FAME) - Bestimmung
der Iodzahl

Fat and oil derivatives - Fatty Acid Methyl Esters
(FAME) - Determination of iodine value

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 23 avril 2022.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	5
4 Principe	6
5 Réactifs	6
6 Appareillage	6
7 Échantillonnage	6
8 Préparation	6
9 Mode opératoire	7
10 Calcul	7
11 Expression des résultats	8
12 Fidélité	8
13 Rapport d'essai	8
Annexe A (informative) Résultat de l'essai interlaboratoires	9
Bibliographie	10

Avant-propos européen

Le présent document (EN 14111:2022) a été élaboré par le comité technique CEN/TC 307, « Oléagineux, corps gras d'origines végétale et animale et leurs coproduits – Méthodes d'échantillonnage et d'analyse », dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en décembre 2022, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en décembre 2022.

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN 14111:2003.

Par rapport à l'édition précédente, les modifications techniques suivantes ont été apportées :

— il n'est plus recommandé d'insérer des nacelles de pesée en verre dans la fiole.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le Règlement intérieur du CEN/CENELEC, les organismes de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

Le présent document est basé sur l'EN ISO 3961 [1] qui a été spécialement adaptée à la détermination de l'indice d'iode des esters méthyliques d'acides gras (EMAG).